

CONSEIL DE L'EUROPE

Conférence des OING

Commission Education et Culture

27 juin 2018

Première consultation sur l'identité culturelle européenne

I - Claude VIVIER LE GOT, Federation for Education in Europe (FEDE),

présidente de la Commission éducation et culture :

Le fil rouge qui structure l'ensemble de nos réflexions est celui de l'identité culturelle européenne. Il ne s'agit pas là d'un sujet nouveau. Différents textes et conventions en traitent déjà; pour n'en citer que quelques-uns: la Convention culturelle européenne de 1954, la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001, la Convention de Faro de 2005 ou encore le Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel de 2008.

A l'occasion des 10 ans du Livre Blanc sur le dialogue interculturel nous invitons la société civile à se ressaisir de la question.

L'actualité marquée par la recrudescence du nationalisme, qui attise la colère des peuples et paralyse les dirigeants pondérés, n'est pas non plus étrangère à notre entreprise. ...

L'Europe de la culture se conçoit entre affirmation de l'identité et affirmation de la diversité, deux approches a priori en tension puisque l'une insiste sur l'unicité et la fusion et l'autre sur la multiplicité et la constellation.

L'identité repose sur nos héritages communs.

Il peut s'agir de l'Europe des idées, de l'héritage grec et latin, l'héritage judéo-chrétien, l'héritage arabo-musulman ou de l'héritage de l'Humanisme, poursuivi par celui des Lumières.

Nous connaissons aussi l'Europe du patrimoine qui dessine l'architecture et les paysages à travers le continent.

Nous pensons aux routes maritimes et terrestres du vin ou de la morue par exemple, ainsi qu'à l'Europe des coopérations entre métiers, les bâtisseurs, les charbonniers, et tant d'autres.

Et nous n'oublions pas l'Europe de la liberté, l'Europe de l'impertinence, l'Europe de la puissance créatrice, l'Europe de l'imaginaire, celle qui ne se concevait pas sans le Grand Tour des artistes.

Déjà nous voyons se profiler une résolution de la tension initiale entre identité et diversité, puisque nous constatons:

- tout d'abord: que notre identité est ancrée dans des héritages eux-mêmes divers et parfois porteurs de contradictions;
- et ensuite: le caractère mobile de ces héritages qui se sont nourris de la circulation des savoirs et des savoir-faire.

L'Europe de la culture se construit donc, pour reprendre les termes du professeur Lynne Chisholm et utiliser un homophone anglais, entre les «roots» au sens de racines et les «routes» au sens d'itinéraires.

Notre groupe de travail «Europe du patrimoine et de la création» prend en charge cet aspect de notre réflexion. Notre démarche ne peut toutefois pas s'arrêter là. Le passé est passé, déterminé. Le présent nous échappe. Le futur, lui, nous donne l'opportunité de continuellement imaginer et bâtir.

C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons échanger sur l'identité culturelle européenne.

Nous voulons ce faisant éviter l'écueil lié à la nature historiquement conflictuelle des définitions identitaires, construisant des dichotomies meurtrières entre «eux» et «nous», empêchant de par leur caractère figé toute intégration et tout enrichissement.

Au contraire, il s'agira de proposer une identité projective, en construction perpétuelle, une définition – s'il en est – qui soit moderne, dynamique, flexible.

Pour cela, il est nécessaire de proposer des plateformes d'échanges et de débat.

La démocratie est née dans la cité grecque, où les citoyens prenaient une part active dans la vie politique.

Notre groupe de travail Cités interculturelles va précisément travailler sur la mise en valeur de ces agoras démocratiques que peuvent être les villes et l'opportunité qu'elles offrent d'être les hauts-lieux du cosmopolitisme. C'est en effet par le dialogue que l'on peut créer une porosité entre différents répertoires identitaires et les éléments saillants de ce qui fait de nous des européens. L'émancipation née du dialogue suppose une ouverture culturelle, nécessitant elle-même un apprentissage. Au contraire, il s'agira de proposer une identité projective, en construction perpétuelle, une définition – s'il en est – qui soit moderne, dynamique, flexible.

Cela demande un effort, une dynamique proactive, une politique cohérente et énergique qui, loin, et de façon présomptueuse, tenterait de couper l'herbe aux poussées populistes devrait apporter l'intégration de leurs questionnements.

Le dernier volet de notre approche concerne donc l'éducation, une éducation tout au long de la vie, elle alimente la culture autant qu'elle la préserve. Elle la construit, la nourrit, la transmet. Elle est au cœur du cercle vertueux dont la société civile doit être le moteur. L'éducation tout au long de la vie recouvre l'éducation formelle, non-formelle et informelle, de tous, pour tous.

Elle est intrinsèquement liée à l'intégration dans la société et à la dignité. Elle est aussi la clef pour préserver l'équilibre entre identité et diversité.

Dans son aspect formel, elle peut nous aider à mettre en place des moyens communs de penser notre futur ensemble. Dans son aspect informel, de plus en plus présent, elle donne une infinité de nouvelles possibilités.

Le groupe transversal Citoyen numérique de la Conférence des OING, piloté par notre Commission, s'interrogera entre autres sur ces nouvelles formes d'échange et de transmission permises par les nouvelles technologies.

La société civile est le cœur de l'Europe. Afin que notre dialogue soit fructueux, chacun doit pouvoir faire entendre sa voix dans le processus de détermination des éléments multiples et complémentaires qui sont au cœur de l'identité culturelle européenne...

Il est donc essentiel que le Conseil de l'Europe et ses membres défendent les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit. Sans eux, l'identité culturelle européenne ne peut se construire. ...

L'identité culturelle européenne ne peut en aucun cas être figée. Elle est intrinsèquement liée à l'intégration dans la société et à la dignité. Elle est aussi la clef pour préserver l'équilibre entre identité et diversité.

II - Intervenants

Madame Catherine Lalumière

Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe de 1989 à 1994 et actuelle présidente de la Maison de l'Europe, qui disait en 2014:

«Nous avons des traits communs, des idées communes, des comportements communs et ceci sans nier les différences nationales ou régionales ». A participé au Conseil de l'Europe en 2005 au Colloque «Culture européenne: Identité et Diversité».

Son Excellence, Monsieur Miroslav Papa,

représentant permanent de la Croatie, dont l'Etat préside actuellement le Comité des ministres du Conseil de l'Europe et a fait de l'héritage culturel et des itinéraires culturels l'une de ses quatre priorités.

Son Excellence, Monsieur Jean-Baptiste Mattéi,

représentant permanent de la France, dont le président, Emmanuel Macron nous a écrit e adressé des mots d'encouragements, disant être, je le cite, «convaincu que la culture est la mieux à même de fédérer les peuples et concourir à la création d'une véritable identité européenne», culture dont il, je le cite encore, «fait un enjeu prioritaire de la refondation de l'Europe qu'il appelle de ses vœux».

-

Son Excellence, Monseigneur Paolo Rudelli

représentant permanent du Saint Siège, dont l'approche de l'identité culturelle rejoint le dialogue interreligieux. Le Livre Blanc sur le dialogue interculturel de 2008 nous rappelle en effet que «Le riche patrimoine culturel de l'Europe comprend une grande diversité de conceptions religieuses mais également laïques de la finalité de l'existence».

Madame Aurélie Filippetti,

Ministre de la culture et de la communication en France de 2012 à 2014, femme de lettres, qui a défendu l'idée : «la culture est l'un des moyens de relancer la construction et l'identité européenne».

-

Monsieur Philippe Potentini

Direction Communication du Conseil de l'Europe, qui représente l'unité Cités interculturelles : il a particulièrement attiré notre attention sur le fait que le modèle interculturel s'oppose à une idée figée de l'identité puisque le but est précisément de reconnaître le fait que les identités évoluent et interagissent selon le moment, les rencontres et les situations données.

-

Monsieur Christophe Girard,

adjoint au Maire de Paris, ville membre du réseau des cités interculturelles et fondateur de « Nuit Blanche » à Paris; un évènement culturel emblématique, agitateur de la création artistique et dynamique de notre imaginaire, un évènement devenu européen par sa programmation dans de très nombreuses villes, destiné à favoriser la rencontre, le dialogue et le partage.

Madame Joanna Nowicki,

professeure des universités, spécialiste des aires culturelles, de la circulation et de l'histoire des idées, aura la difficile mission de synthétiser l'ensemble des approches de nos intervenants pour en faire une conclusion.

III - Mme Catherine LALUMIERE

...C'est pour moi une grande satisfaction de se trouver cet après-midi parmi vous. Je dirai que c'est même un véritable plaisir, d'autant plus que la Conférence des OING requiert à l'heure actuelle toute mon attention puisque l'association des écoles d'études politiques du Conseil de l'Europe, dont je m'occupe, vient d'acquérir le statut participatif. Je suis donc heureuse de participer à cette rencontre, dans un lieu où je me sens un peu chez moi. Nous sommes ici pour traiter d'un sujet important et un peu explosif dans le contexte politique actuel. Qu'est-ce qu'un européen, quelles sont ses caractéristiques, y a-t-il une identité européenne et même, y a-t-il une culture européenne?

Où que l'on voyage dans le monde, nous pouvons faire deux constats: d'une part les étrangers nous repèrent tout de suite et d'autre part nous nous reconnaissons nous-mêmes entre nous. C'est ce qui me fait dire qu'il doit bien y avoir quelque chose! Le sujet qui nous réunit a été très souvent étudié dans le passé et notamment par le Conseil de l'Europe. Un certain nombre de colloques ont bien été cités par la Présidente de la Commission en introduction. Des textes et des rapports divers ont été publiés: les uns portant sur la très longue histoire de l'Europe (c'est qu'il s'en passe des choses en 3000 ans!), les autres sur la culture. Les études sont nombreuses et riches.

A l'heure du rétrécissement du budget du Conseil de l'Europe pour la culture, nous devons rester prudents.

Les questions liées de près ou de loin à l'identité européenne ont souvent été étudiées via le prisme politique, notamment au regard de l'intégration de membres nouveaux du Conseil de l'Europe. Il était entendu que pour rentrer au CoE il fallait être européen. Mais qu'est-ce qu'un pays Européen?

Cela a d'abord posé la question des frontières.

Le Conseil de l'Europe a adopté une attitude ouverte et souple. Parmi ses membres fondateurs se trouve la Turquie. Dans le contexte actuel cela peut interroger. Il faut toutefois se rappeler le contexte de la Guerre Froide, dans laquelle l'Europe occidentale, et les Etats-Unis, tentent de se barricader. A l'époque, il est donc bon d'avoir la Turquie à ses côtés: elle est considérée comme européenne et fréquentable. C'est une question de sens politique, d'habileté ou certains diraient d'inconscience du Conseil de l'Europe.

Robert Schuman avait déjà prévu que les pays séparés de nous à Yalta étaient destinés à nous rejoindre. La porte était donc ouverte dès la création du Conseil de l'Europe. Après 1989, sur une période que je connais assez bien puisque je travaillais au cœur de l'institution, nous avons adopté une attitude ouverte, nous avons engagé des contacts avec l'idée de faire rentrer dès que possible les pays d'Europe centrale dans notre organisation.

Le premier fut la Hongrie en 1990. Il est bon de rappeler que nous avons été compréhensifs et que plusieurs Etats ont bénéficié d'une indulgence ou d'une certaine stratégie politique, que l'on a parfois tendance à oublier. La perte de mémoire est sans doute la marque des peuples forts...

Après 1995 le Conseil de l'Europe a été encore plus ouvert, il s'est élargi pour atteindre 47 pays membres et a repoussé ses frontières vers les Balkans et le Caucase. Si les Balkans font indiscutablement partie de l'Europe, la situation du Caucase est plus discutable. L'Europe des géographes s'arrête à l'Oural et exclue donc théoriquement la majorité du territoire russe, pourtant grand pays européen dans notre histoire.

J'insiste donc bien sur ce caractère ouvert et souple du Conseil de l'Europe dans son attitude vis-à-vis des Etats.

Aujourd'hui, les problèmes d'identité culturelle sont devenus explosifs. Ils sont les reflets des nouveaux enjeux géopolitiques, dont les migrations sont au premier plan. L'Europe a toujours connu des migrations. Ce qui marque aujourd'hui c'est le phénomène de masse sur des territoires qui ne sont pas prêts à accueillir de nouvelles populations. Cela crée des tensions qui sont devenues si fortes qu'elles déstabilisent les pays membres et mettent en péril la construction européenne. La tournure que prennent les événements me paraît malsaine et porteuse de dangers très importants.

La liste des raisons pour lesquelles se posent des problèmes d'identité culturelle européenne est encore longue. Certaines personnes craignent que le nombre de migrants, leur origine, les différences religieuses (je note au passage qu'il est savoureux que des personnes aussi laïques accordent autant d'importance au phénomène religieux) entraînent la destruction des identités nationales.

Il existe aujourd'hui un conflit entre l'identité culturelle européenne et les identités nationales que l'on connaît, dans lesquelles on est et auxquelles on est particulièrement attachés.

Le même phénomène est d'ailleurs observable à l'échelle des identités régionales. Pour les nationalistes, seule compte l'identité nationale. L'émergence, la constitution de ces identités nationales n'a pas été facile. Il a fallu des années (en France on peut même parler de siècle) pour qu'elles se stabilisent. Le mal que l'on s'est donné à les créer détermine notre attachement profond à elles. C'est le cas pour les français, mais aussi pour les anglais, les allemands et les italiens, qui attachent une grande importance à la nation à partir du XIXe siècle. Le résultat est là: le continent européen est composé de plusieurs nations qui tiennent à leur pérennité. Dans ces conditions, toute identité autre apparaît menaçante pour nos chères identités nationales.

C'est dans ce contexte bien particulier qu'émergent les questions autour de l'identité européenne: savoir si elle existe, si elle peut exister, si nous pouvons la tolérer, si nous pouvons être attachés à notre identité nationale tout en acceptant cette nouvelle identité culturelle européenne. Les nationalistes ne veulent accorder au côté européen que le minimum. Les valeurs en particulier doivent selon eux relever du niveau national. Le niveau européen ne peut, dans cet esprit, fonctionner que sur le modèle intergouvernemental, à l'image du Conseil de l'Europe. C'est pourquoi toujours dans cette conception, l'Union Européenne est porteuse d'un vice congénital car elle intègre un principe de supranationalité, qui suppose que les décisions de l'Union puissent l'emporter sur les décisions des nations. Les nationalistes combattent donc l'Union Européenne, tout en faisant preuve d'une certaine tolérance vis-à-vis du Conseil de l'Europe.

L'argument majeur qui soutient le refus de l'identité européenne dans les théories d'inspiration nationalistes est le suivant: nous avons entre nous trop de différences culturelles et vivons de façon trop séparée. Pour les nationalistes, nous sommes tellement différents que s'unir serait une chimère et une abstraction. L'attitude nationaliste aboutit à ceci: les nations, les cultures nationales sont éternelles, doivent durer et il n'y aura jamais d'identité culturelle européenne; rien ne doit altérer nos identités nationales et tout est immuable. En dépit de tentatives de rapprochement, telles qu'Erasmus, on ne se connaît pas tellement. Nous avons des histoires différentes et nous nous sommes trop combattus par le passé. En outre, les identités nationales doivent durer et rien en elles ne doit bouger. Tout est figé: c'est ce qui sous-tend les attitudes nationalistes.

Or nous connaissons les excès de l'hyper nationalisme, nous avons expérimenté leurs conséquences désastreuses au cours du XXe siècle. C'est la crainte de beaucoup de gens aujourd'hui. La quintessence des conséquences de l'hyper-nationalisme, ce sont les guerres, les exterminations de catégories de la population qui n'entrent pas dans le moule national et l'émergence de régimes protégeant la nation - devenus régimes totalitaires.

Je veux conclure en disant ceci: tout le processus présenté par les nationalistes comme immuable est en réalité évolutif. La construction de l'Europe est par nature un processus. L'identité culturelle européenne, qui a commencée à se former il y a trois millénaires, n'en est en réalité qu'à ses débuts. La construction doit se poursuivre et l'identité culturelle européenne doit se définir, se solidifier. Cela ne signifie en aucun cas la suppression des nations. C'est un partenaire nouveau qui ne détruit ni les nations, ni les régions, mais qui apporte quelque chose de nouveau dont nous sommes les premiers artisans mais pas les derniers.

IV-Miroslav PAPA (French version)

...C'est un plaisir de représenter ici aujourd'hui la présidence Croate du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Comme l'a rappelé la Présidente de la Commission, la Croatie a effectivement inscrit parmi ses priorités la protection de l'héritage culturel et des itinéraires culturels. Vous pouvez retrouver ces priorités sur le site du Conseil de l'Europe

(https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=090000168086c0c8).

Nous croyons fermement que les questions liées à la culture, à la protection du patrimoine culturel et au milieu artistique revêtent une importance majeure. Elles sont au cœur du travail du Conseil de l'Europe. Il va sans dire que la protection de l'héritage culturel est nécessaire. Dans ce sens, la coopération basée sur la Convention culturelle européenne, l'un des traités phares du Conseil de l'Europe, reste d'une importance majeure, en particulier dans le cadre des crises et des épreuves auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés en Europe.

Un autre problème concernant les itinéraires culturels européens nous amène à nous interroger : pourquoi considérons-nous cet accord partiel comme l'une des activités les plus importantes du Conseil de l'Europe ?

Parce que ce n'est pas seulement lié à la coopération dans la sphère culturelle, mais cela souligne aussi un potentiel lien entre la culture et le développement.

Comme Madame Lalumière l'a remarquablement souligné, en s'intéressant aux questions d'identité culturelle, nous sommes à même de véritablement identifier notre approche commune, y compris en termes géographiques. N'ayant pas les mêmes racines et provenant de pays différents, nous n'en observons pas moins que l'histoire a eu un impact sur notre vie quotidienne et sur notre héritage collectif.

Je vais partager avec vous aujourd'hui ma vision de l'identité culturelle en tant que représentant de la République de Croatie et après neuf ans passés au sein du Conseil de l'Europe.

Nous faisons face à une montée de l'intolérance, de l'exclusion et de la ghettoïsation des différents groupes. Il s'agit non seulement des réfugiés et des migrants, mais aussi ceux qui sont en Europe de façon plus permanente: les minorités nationales, la population Rom et d'autres groupes vulnérables qui composent notre société. Le populisme n'œuvre pas uniquement dans la sphère politique, il est également bien présent dans la sphère économique, dans la sphère sociale et dans la considération que l'on a pour les droits humains.

Mon expérience en tant qu'avocat spécialisé dans les droits humains me renforce dans cette conviction. La montée du phénomène populiste a un impact sur notre identité culturelle dans le sens par exemple où les droits humains sont considérés comme moins importants que d'autres aspects de la vie politique et sociale. C'est une tendance particulièrement inquiétante. De plus en plus, les valeurs de l'Europe sont pointées du doigt comme étant des éléments importés d'ailleurs.

Nous sommes ainsi confrontés à la promotion d'une relativisation culturelle qui nie les progrès réalisés au niveau européen; progrès basés, encore une fois, sur des valeurs traditionnelles, quelles qu'elles soient.

C'est un fait que l'identité culturelle européenne ne peut être fondée que sur la reconnaissance de la diversité. En effet, les identités nationales perdurent et continueront de perdurer. Elles sont d'ailleurs essentielles pour tous les pays, petits et grands. Le fait que l'identité croate, par exemple, reste importante ne veut pas dire que nous relativisons la raison essentielle pour laquelle nous sommes réunis.

Par ailleurs, les Etats qui valorisent le plus leur nationalité peuvent également être ceux qui souhaitent œuvrer le plus profondément en faveur de l'intégration européenne. Ces deux tendances ne s'excluent donc pas nécessairement.

Je pense finalement que l'identité culturelle européenne est essentiellement fondée sur le respect des valeurs du Conseil de l'Europe. C'est le défi majeur: si nous ne respectons pas les standards démocratiques, l'Etat de droit et les droits humains, je ne vois pas comment nous pouvons parler d'une identité commune. Or c'est bien cette identité culturelle européenne-là qui est aujourd'hui attaquée.

Comment alors contrer le populisme? La seule solution est d'amorcer un processus d'engagement renouvelé envers les valeurs du Conseil de l'Europe.

Il faut agir au niveau politique et au niveau national en imposant la mise en place de standards communs. Parmi eux doit se trouver l'éducation à la citoyenneté démocratique et à la vie en société démocratique. C'est le seul moyen de construire des sociétés inclusives.

D'un point de vue institutionnel, il me semble que l'utilisation de certains mécanismes du Conseil de l'Europe, tels que les mécanismes de mise en œuvre et de suivi, permettrait de mieux comprendre comment lutter contre le populisme.

Finalement, puisque nous sommes dans le cadre de la Conférence des OING, à laquelle nous accordons une importance toute particulière et beaucoup de valeur, j'aimerais insister sur le rôle majeur de la société civile. Seule une synergie entre la société civile et les gouvernements peut permettre d'agir de façon positive. Et j'insiste sur le fait qu'il est plus que temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

V -Jean-Baptiste MATTEI

Je voudrais faire quelques remarques en ma qualité de Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, remarques qui vont en partie rejoindre les deux premières interventions.

Ma première observation portera sur l'intitulé même de notre rencontre. Il convient en effet d'être prudent lorsque nous parlons d'identité. Dans les débats difficiles que connaît aujourd'hui l'Europe, l'identité est souvent revendiquée par les populistes comme un attribut visant à discriminer ou à exclure. Le repli identitaire que l'on constate dans beaucoup de nos pays est une forme de souverainisme ou de protectionnisme culturel qui est porteur de graves dangers. L'identité nationale devient un enjeu du débat politique, en particulier en lien avec la question des migrations et des prétendues menaces qu'elle ferait peser sur notre culture et notre façon de vivre. De même, les identités régionales sont revendiquées par ceux qui poursuivent des projets sécessionnistes ou indépendantistes et ont dès lors intérêt à mettre l'accent sur les différences plutôt que sur les facteurs d'unité nationale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la France n'a pas ratifié la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur les minorités nationales, ni la charte sur les langues régionales, même si l'enseignement de ces langues est autorisé et même encouragé.

La notion d'identité européenne n'échappe pas à cette instrumentalisation. On se souvient des débats qui ont eu lieu, au sein de l'Union européenne, à propos des «racines chrétiennes» de l'Europe. Certains groupes ou partis politiques mettent en avant ces débats dans le but d'opposer l'Europe et sa culture aux autres régions du monde, à leur culture et à leur religion.

Nous savons que l'identité culturelle européenne est, par essence, le fruit de grands brassages de populations et de civilisations. La diversité de nos langues, de nos cultures nationales est la caractéristique de notre continent et en fait la richesse. Elle doit beaucoup aux influences extérieures, venues de notre voisinage plus ou moins proche.

Comme l'identité nationale, l'identité européenne est donc d'abord fondée sur la volonté de vivre ensemble et de partager un projet commun. Il n'y a pas d'identité culturelle européenne sans référence à des valeurs. Le continent européen est aujourd'hui le seul où la peine de mort ait été complètement éradiquée, à l'exception du Bélarus. Il est celui où les droits et les libertés sont les mieux protégés, grâce notamment à la Convention et à la Cour européenne des droits de l'Homme. Ce sont des éléments essentiels à la réussite et à la pérennité du projet européen, qui contribuent à définir notre identité profonde.

En second lieu, je voudrais rappeler l'importance que la France a toujours accordée à la dimension proprement culturelle dans la construction de l'Europe. Le Président Macron s'inscrit dans cette démarche. Il a encore expliqué récemment au Parlement européen que la souveraineté européenne, ce n'est pas moins de souveraineté nationale, mais un surcroît de souveraineté.

De la même manière, je pense que l'identité européenne, ne signifie pas moins d'identité nationale, c'est un surcroît de souveraineté que nous avons en commun. Dans son discours de la Sorbonne, dans un lieu qui n'était pas choisi au hasard, il a notamment rappelé que le ciment le plus fort de la construction européenne serait toujours la culture et le savoir. Il a notamment mis en avant les atouts du multilinguisme et de la mobilité des jeunes dans l'espace européen. A ce titre, il a proposé de fixer comme objectif que chaque étudiant soit en mesure de parler au moins deux langues européennes d'ici 2024 et qu'à la même date, la moitié d'une

classe d'âge ait au moins passé six mois dans un autre pays européen. Il a envisagé la création d'universités européennes, fondées sur la mise en réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, avec la mise en place de parcours communs dans deux langues au moins. Une vingtaine d'universités européennes devrait voir le jour d'ici 2024.

Le Président Macron a également suggéré une harmonisation ou une reconnaissance mutuelle des diplômes de l'enseignement secondaire comme nous l'avons fait pour l'enseignement supérieur avec le processus de Bologne.

Sur tous ces points, le Conseil de l'Europe a joué un rôle d'avant-garde. La Convention européenne sur la culture de 1954 en porte le témoignage, avant même que la Communauté européenne ne voie le jour.

Le Conseil de l'Europe a également fait œuvre de précurseur pour l'harmonisation des cursus ou l'apprentissage des langues. Il est en pointe pour l'éducation à la citoyenneté. Il se montre actif dans le domaine de l'audiovisuel, avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel et le fonds Eurimages, présidé par Mme Trautmann. Nous avons par ailleurs fêté récemment le 20ème anniversaire des Itinéraires culturels européens, qui rencontrent un très grand succès dans les Etats membres et ont un impact économique aussi bien que culturel.

Le Conseil de l'Europe n'a pas les mêmes moyens que l'Union européenne et ne doit pas chercher à rivaliser avec elle dans le domaine de la culture et de l'éducation.

Mais il doit continuer à jouer son rôle de défricheur et à valoriser les facteurs d'unité dans le cadre de la grande Europe des 47.

Notre intérêt profond est que des pays comme la Russie et la Turquie préservent leur ancrage européen plutôt que de se tourner vers l'Asie. En arrimant ces pays à nos valeurs, nous combattons les atteintes à la liberté d'expression et à la liberté de création sur l'ensemble de notre continent.

Je voudrais pour conclure avoir une pensée pour Oleg Sentsov, cinéaste ukrainien qui poursuit une grève de la faim pour protester contre sa condamnation à 20 ans de prison, et pour Asli Erdogan, la femme de lettres turque qui a été emprisonnée et continue aujourd'hui à faire l'objet de poursuites. Leur destin n'est pas sans rapport avec l'objet de notre table ronde.

IV- Mgr Paolo RUDELLI

...le débat sur le thème de l'identité culturelle européenne, un thème à la fois délicat et essentiel pour la construction de l'Europe.

La question des identités, et des identités culturelles en particulier, est souvent perçue comme gênante et parfois même dangereuse par la culture contemporaine qui se voudrait universelle et englobante.

Les identités culturelles, en effet, sont souvent regardées avec suspicion en raison des confrontations qu'elles peuvent générer. D'autre part, personne ne peut se passer de son identité culturelle, nous tous vivons dans une relation insurmontable avec quelque chose que nous n'avons pas choisi mais que nous avons reçu en héritage avec une langue, avec l'appartenance à une communauté, à une époque historique donnée. Cela est surprenant dans une culture basée sur la revendication d'une autonomie absolue de l'individu: ce que je n'ai pas choisi, ce n'est pas à moi, ce n'est pas moi. Et pourtant, l'identité culturelle nous dit justement que nous sommes, toujours, aussi ce que nous n'avons pas choisi. La liberté humaine c'est un chemin fatigant d'appropriation, jamais un commencement absolu.

La question de l'identité est encore plus complexe pour l'Europe, où se sont générées des cultures très diverses, qui partagent toutefois des profonds

fondements communs. Il y a plusieurs années, dans un célèbre ouvrage intitulé «Europe, la voie romaine», Rémi Brague indiquait dans l'excentricité le caractère distinctif de la culture européenne. Il soulignait comme la civilisation romaine s'était construite par la référence à un canon normatif qu'elle trouvait hors de soi, dans la civilisation grecque.

Pour utiliser ses mots: «Etre romain, c'est faire l'expérience de l'ancien comme nouveau et comme ce qui se renouvelle par sa transplantation dans un nouveau sol.» (p.49). C'est le mythe d'Enée qui fuit la ville de Troie en flammes portant sur ses épaules le vieux père Anchise et qui, débarqué sur les côtes du Latium, sera à l'origine de l'histoire légendaire de Rome. Le même mécanisme, note Brague, est à l'œuvre dans le christianisme, qui trouve son centre hors de soi, étant fondé sur une alliance précédente, celle d'Israël.

Le trait distinctif de la culture européenne serait ainsi son excentricité, la référence à un modèle classique qui la précède. C'est cela qui a rendu possible ses nombreuses renaissances: à chaque fois, pour créer quelque chose de nouveau, on tourne les yeux et l'esprit vers l'ancien.

Le Pape François, dans le discours tenu au Conseil de l'Europe lors de sa visite le 25 novembre 2014, a exprimé un concept similaire en comparant l'Europe à un grand arbre qui pour tendre ses branches toujours plus haut doit enfoncer toujours davantage ses racines, racines qui – a-t-il dit – s'alimentent de la vérité qui fait appel à la conscience. Il ne s'agit pas d'un musée du passé à conserver, mais d'un héritage vivant, qui permette d'entrer en relation avec les questions du sens et de la vérité de l'homme, questions qui, en transcendant toute culture, rendent possible le dialogue entre les cultures.

L'identité culturelle de l'Europe est constituée par ce riche et pluri-forme héritage du passé, dans lequel le christianisme a joué un rôle décisif, en lien et parfois même en opposition à d'autres apports. Mais l'identité est un processus vivant, dynamique, qui ne se construit pas uniquement par rapport au passé. La référence à nos racines est vitale, mais aujourd'hui, dans un croissant processus de mondialisation, la relation avec d'autres cultures est tout aussi vitale. Loin de s'exclure mutuellement, les deux choses vont ensemble : seulement celui qui est conscient de son identité peut vraiment entamer un dialogue avec l'autre.

A cet égard, il me semble essentiel la référence à deux défis majeurs que le Pape a invité l'Europe à assumer, lors de la mentionnée intervention au Conseil de l'Europe: il s'agit des défis de la «multipolarité» et de la «transversalité».

Loin de s'exclure mutuellement, les deux choses vont ensemble : seulement celui qui est conscient de son identité peut vraiment entamer un dialogue avec l'autre. L'Europe est confrontée aujourd'hui à une croissante multipolarité: elle est au carrefour de pôles culturels, politiques et religieux différents. Le premier défi, a affirmé le Saint-Père, est celui de «globaliser» de manière originale cette multipolarité, en poursuivant «une harmonie constructive, libérée d'hégémonies qui, bien qu'elles semblent pragmatiquement faciliter le chemin, finissent par détruire l'originalité culturelle et religieuse des peuples».

A propos d'hégémonies uniformisatrices je mentionnerais ici un exemple: quand on parle de «valeurs communes européennes», on a parfois l'impression que les Institutions promeuvent des modèles standardisés ou bien abstraits, plutôt que valoriser les expériences culturelles, historiques et religieuses qui sont à l'origine de ces valeurs et qui en constituent la condition de survivance. Le défi de la multipolarité est strictement lié à celui de la transversalité. «L'histoire aujourd'hui demande pour la

rencontre la capacité de sortir des structures qui contiennent sa propre identité afin de la rendre plus forte et plus féconde dans la confrontation fraternelle de la transversalité. Une Europe qui dialogue seulement entre ses groupes d'appartenance fermés reste à mi-chemin».

A cet égard, nous devons reconnaître que nous nous trouvons en effet plutôt à mi-chemin. Dans nos sociétés de plus en plus plurielles nous avons besoin d'un dialogue qui engage tous les sujets en question dans leur diversité: institutions politiques, société civile, communautés religieuses, monde culturel. Tous ces pôles devraient apprendre à dialoguer de façon transversale, en dehors de modèles prédéterminés. L'avenir de l'Europe, s'il en est, se trouve dans ce dialogue entre sa riche identité culturelle et les autres cultures et traditions qui se rencontrent sur l'agora d'un monde désormais globalisé. L'alternative serait de vouloir faire tabula rasa de notre passé, d'oublier les identités culturelles historiques qui ont fait l'Europe, ou celles qui en Europe sont maintenant en train de s'établir, pour imposer des modèles uniformes, prédéterminés et abstraits, dans lesquels tous devraient se retrouver.

Il s'agit, à mon avis, d'une stratégie qui est vouée à l'échec, en raison de son artificialité. Sans oublier que les tentatives d'effacer les identités créent en réalité les conditions pour des conflits encore plus sanglants.

Une renaissance de l'Europe est possible, et même nécessaire, mais elle aura lieu seulement si nous serons capables, comme Enée, de porter sur nos épaules notre héritage pour la faire revivre de forme nouvelle.

VI - Première synthèse de Mme NOWICKI

- Le discours de Mme Vivier Le Got a mis en lumière le fil rouge du travail de la Commission qu'elle préside: l'identité culturelle européenne. Cela se traduit par la mise en place de quatre groupes de travail: Cités interculturelles, Education tout au long de la vie, Europe du patrimoine et de la création et Citoyen numérique. Tout cela montre une volonté de se confronter au problème de l'identité en adoptant une approche globale qui dépasse le point de vue philosophique sur la question.
-
- Mme Catherine Lalumière nous a fait part de son inquiétude et des dangers qu'elle voit émaner des discours nationalistes. La prédominance de ces discours fait oublier tout ce que nous avons déjà achevé. La mémoire des violences fait la force initiale de l'Europe. C'est en partie sur cette base que nous avons fait communauté. Et, sans toutefois oublier, nous avons choisi de construire l'avenir migration.
Or, il est risqué de lier le débat sur l'identité culturelle européenne uniquement avec le problème migratoire. Le risque n'est pas le sentiment national, mais l'excès de sentiment national.
- M. Miroslav Papa a insisté sur le fait que les centres européens sont plus européenistes que ce que l'on pense. Il a mis en lumière l'enrichissement mutuel né des sentiments nationaux et européens. Les racines sont le terreau de la culture et du développement, donc quelque chose d'éternel, d'important, qui est la condition de l'avenir. C'est une vision très centre-européenne et méconnue dans la partie occidentale. Il a proposé quelques actions, en

centrant son discours sur la diversité, sans craindre la disparition de l'identité nationale, alors même que les pays d'Europe centrale l'ont déjà vécue par le passé. M. Papa a fait preuve d'un caractère proactif et optimiste, malgré le contexte actuel, en évoquant tout de même les mécanismes de contrôle nécessaires pour éviter les dérapages.

- M. Jean-Baptiste Mattéi a soulevé des problématiques discutées en France et à nouveau le danger de lier identité et migration. Il a exprimé un doute sur la résurgence des identités nationales, un doute très français, qui n'est pas forcément partagé par tous les pays. L'instrumentalisation de la problématique des identités régionales, des identités linguistiques et des questions de racines pose aujourd'hui problème. Il a adopté une approche instrumentaliste de l'identité culturelle européenne résumée en ces mots: la volonté de vivre ensemble. Le président français veut s'appuyer sur l'université et sur l'éducation, sur la grande Europe des 47 qui peut porter une vision d'avenir, avec une attention particulière pour les gens persécutés.
- Mgr Paolo Rudelli a mis en valeur l'héritage. L'héritage n'est pas un poids à éliminer pour avoir plus d'autonomie. C'est une partie de notre patrimoine à valoriser pour finalement faire du nouveau avec de l'ancien. Rémy Brague nous explique que l'Europe s'exporte tout en important ses valeurs. Il faut insister sur la multipolarité et la transversalité: deux manières de penser l'Europe. Le dialogue (au sens de Ricoeur) est possible quand on s'ouvre à l'héritage des autres).

VI - Interventions de Mme FILIPPETTI, M. POTENTINI et M. GIRARD

- Mme Aurélie FILIPPETTI

La question de l'identité culturelle européenne n'est ni réductible à la question d'identité, ni à celle de la culture. Ce qui est intéressant c'est la manière dont ces concepts peuvent se croiser, se fertiliser, se féconder. Je vais partager avec vous mon expérience en tant que Ministre française de la culture et en tant que citoyenne et élue. La culture c'est ce qui constitue l'identité européenne. S'il y a quelque chose qui fonde le sentiment d'appartenance à l'Europe des 28 ou des 47, c'est la culture; autrement dit une forme de rapport au monde et de rapport à l'autre qui va trouver des expressions artistiques et esthétiques, et qui va engendrer une rencontre. La culture est toujours une rencontre entre une subjectivité, celle de l'artiste, et celle de son public qui va participer à la définition de l'œuvre. La culture, c'est la rencontre entre ce qu'il y a de plus intime

- la création, le mystère de la création et même le mystère de la vie
- – et ce qui devient quelque chose qui touche de la manière la plus universelle. C'est ce que Kant appelle l'intersubjectivité

A travers la culture, on a un échange avec l'Autre, avec une altérité, qui ne nous appauvrit pas, mais qui nous enrichit. Quand je découvre une création venue de quelqu'un d'autre, je ne perds rien, je me nourris. Mon identité s'en retrouve approfondie et enrichie par la rencontre avec l'identité d'autrui. Si l'identité est connue comme figée et donnée à un instant T, c'est le contraire d'un processus culturel qui est dynamique, d'un mécanisme démocratique, qui est toujours en construction. L'identité culturelle européenne est toujours en construction, jamais achevée. C'est une jolie parabole de la démocratie, elle-même jamais achevée et jamais parfaite.

Cette question d'identité ne doit pas être négligée, à condition de la considérer comme une dynamique en construction et comme une rencontre avec l'autre. Renoncer à la notion d'identité c'est prendre le risque de se trouver démuni face au populisme. Un sentiment d'appartenance culturelle, c'est aussi ce qui permet aux gens, notamment des classes populaires, de s'intégrer à la société et c'est ce qui donne un sentiment de dignité.

En France, certaines régions avec une forte identité culturelle sont aussi des régions qui résistent mieux que d'autres au sentiment de racisme et de xénophobie (même s'il y a des contre-exemples). L'identité régionale ne s'affirme pas comme la seule identité possible, c'est quelque chose qui va permettre de mieux accueillir l'autre. C'est le contraire du folklore qui lui repose sur la répétition. La culture c'est la re-création permanente. ...

L'identité culturelle européenne est une force à condition d'en faire une ouverture. L'histoire de l'Europe c'est une histoire d'ouverture. C'était la force de l'Empire romain, dans lequel la culture et le culte étaient intégrés d'ailleurs. Le culte de Mitra par exemple est venu de l'étranger. L'Empire romain est un lieu de dialogue entre l'Orient et l'Occident. Et ce, pas uniquement du fait des rencontres entre le grec et le latin, c'est aussi le moment de tensions fortes au moment de la naissance du christianisme, venu d'Orient, qui a finalement été intégré par Rome. Les dialogues interreligieux ont eu lieu à d'autres moments de l'histoire de l'Europe: la réforme et la contre-réforme en sont d'autres exemples.

A chaque fois, cela a donné naissance à une créativité artistique effrénée. Certes nous avons connu des confrontations violentes, mais cela fait partie de la construction de l'identité. Notre force réside précisément dans ce mouvement continu, non figé. Il nous faut nous appuyer sur cette richesse qu'est la diversité culturelle.

C'est une notion reconnue notamment depuis 2005 et la Convention de l'UNESCO intégrée dans les textes européens. C'est un outil extraordinaire. C'est un outil juridique, c'est du droit solide que l'on peut utiliser pour valoriser la diversité des expressions. On s'est battu pour l'exception culturelle, pour dire que la culture et les mécanismes de production culturelle ne doivent pas être soumis uniquement au marché car sinon on va vers la destruction et l'homogénéisation. Soyons fiers de la diversité et de l'exception culturelle : voilà ce qu'est l'Europe et ça fonctionne. Les citoyens européens sont enthousiastes sur les pièces, les films qui sont produits au sein de nos frontières; et ils expriment cette fierté vis-à-vis de la production faite au sein du territoire européen. Notre culture est tellement riche dans sa diversité: n'ayons pas peur! Il nous faut transmettre cet esprit aux générations qui viennent. C'est pour cela que je crois fermement que l'éducation artistique doit être l'un des piliers de l'éducation. Elle est fondamentale pour la culture et la citoyenneté, ainsi que pour l'apprentissage d'autres disciplines plus traditionnelles. Nous ne sommes pas menacés par une perte de notre identité, par un «grand remplacement». Nous avons toujours su tirer le meilleur des civilisations et des cultures que nous avons croisées et cela continuera. Nous continuerons dans cette dynamique parce que la dynamique c'est la vie.

- Philippe POTENTINI

Je suis pour ma part un homme de terrain, agissant au sein du Conseil de l'Europe comme intermédiaire entre la société civile et les institutions.

Je souhaite revenir brièvement sur 60 ans d'activité normative du Conseil de l'Europe au service de la paix, puis sur les orientations des dix dernières années.

Le Conseil de l'Europe a été créé en 1949 sur les ruines de deux conflits mondiaux. Sur les sépultures de dizaines de millions d'européens et sur les cendres de la Shoah des hommes volontaires et courageux ont souhaité unir ensemble des nations dans un destin commun.

La première des conventions du Conseil de l'Europe est la Convention européenne des droits de l'Homme. Elle institue une culture du droit. Elle reconnaît une identité qui a été la sienne pendant plusieurs siècles: celle des conflits. Elle le faisait sans doute en opposition à un bloc dans lequel étaient pratiquées des choses dorénavant interdites comme la peine de mort, la détention arbitraire, etc. René Cassin est un contributeur essentiel à l'émergence de cette nouvelle identité européenne. Il a mesuré entre 1948 et 1950 son efficacité relative et il a voulu doter son continent d'une juridiction internationale qui obligerait les Etats membres à appliquer les droits contenus dans la Convention.

Celle-ci constitue un élément fondamental de l'héritage et de la culture européenne.

La deuxième convention dont je souhaite vous parler est la Convention culturelle européenne de 1954, dont les objectifs étaient de créer une entente entre les peuples et de valoriser les cultures régionales et minoritaires. De cette convention sont nées des structures et événements désormais récurrents: la Nuit européenne des musées, les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (un salon du tourisme aura d'ailleurs lieu en octobre à Paris, où seront présents des représentants des itinéraires culturels et le ministère de la culture), les journées européennes du patrimoine, la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, etc.

Imaginé en 1954, les expositions d'art du Conseil de l'Europe sont, elles, devenues un exercice de participation majeur. Elles sont aujourd'hui organisées dans le cadre d'un programme appelé «Nous les autres». Elles font appel à la société civile pour créer une forme nouvelle en termes de choix, de thèmes, de techniques retenues de sorte à toucher le plus grand public possible.

Depuis 2008, l'Europe est confrontée aux répercussions de la crise financière et de la mondialisation, dont les spasmes agitent l'Europe. L'identité est une notion en évolution constante. Chacun d'entre nous accepte plus facilement les modifications successives de son identité si il - ou elle - comprend qu'elles sont inéluctables. Le sentiment d'être laissé pour compte entraîne des replis identitaires sur ce que l'on connaît.

La vision de la culture européenne défendue par l'unité des Cités interculturelles est celle d'un processus une évolution constante. Les villes membres du réseau constituent une communauté centrée sur ses valeurs et sur le partage de la conviction que la diversité est un avantage et que les migrations en sont un autre. Le Livre blanc sur le dialogue interculturel est dans ce sens un texte fondateur.

Deux villes me sont particulièrement chères: Patras (qui est la porte d'entrée grecque dans l'UE pour la migration) et Paris.

En 2008, nous avons lancé à Paris la campagne de lutte contre les discriminations. Au sortir de ce rendez-vous, nous avons demandé à l'adjoint au maire chargé des relations internationales de faire adhérer Paris au réseau des cités interculturelles. Après huit ans de plaidoyers, Paris a adhéré en mai 2016.

- Christophe GIRARD

La langue doit être dite et prononcée dans chaque pays selon ce qu'elle est, cela fait partie de la culture.

Je suis né à Angers en 1956. Angers était une ville jumelée et je suis convaincu que les jumelages étaient une excellente manière d'apprendre aux jeunes citoyens ce que signifiait la fin de la guerre et la construction de la paix. Cela portait le message d'ensemble économique, mais aussi d'espace de paix, d'intelligence et d'éducation partagée.

J'ai été deux fois candidat aux élections européennes. Ce fut une excellente expérience pour construire un discours européen et avancer. A propos de la culture européenne, dont les précédents intervenants ont extrêmement bien parlé, la question de la visibilité et de la compréhension est un problème.

Quand on parle du Conseil de l'Europe, nombreux sont ceux à demander ce que c'est. Il est pourtant essentiel. Nous, la démocratie et ses représentants, devons entreprendre un travail essentiel pour rappeler ce qu'est le Conseil de l'Europe.

Quand un pays quitte ou se met en retrait du Conseil de l'Europe, il met en péril le Conseil dans ses moyens. Et le financement de la culture y est souvent perdant. Le financement de la culture, si ce n'est pas une décision politique assumée peut vite devenir une forme de distraction avec ses formules festives et ludiques.

Mais la culture, à mon sens, ce n'est pas ça!

La culture, c'est la construction du sens critique, des goûts et des dégoûts, de la capacité de juger, de créer et d'aimer. Je fais partie de ceux qui, après avoir été longtemps réticent, apprécient les langues régionales. En tant qu'européen, je n'ai pas peur d'enseigner à Pristina, la capitale du Kosovo, petit pays indépendant de 10 ans qui rêve d'Europe et veut l'Europe. La Croatie aussi est un pays où il y a, comme dans tous les pays d'Europe, des forces contradictoires. L'Europe est là aussi pour faire que protégés.

En ce qui concerne Nuit Blanche, mon idée originale était d'attirer nos concitoyens au cœur de leur ville et de leur patrimoine. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir toute la nuit. Ce qui est intéressant c'est de confier les clés de la ville à des artistes pour réécrire le patrimoine et pour que les timides vis-à-vis de la culture se sentent plus à l'aise. Quand on ouvre des bibliothèques ou des conservatoires par exemple, la cohésion sociale grandit en même temps que chacun grandit.

On a peut-être cru que la culture était un acquis. Mais la culture ne s'en sortira pas et pourrait diminuer s'il n'y a pas de financement. Or c'est bien ce qu'il se passe en ce moment: des villes, des départements, des régions, des pays diminuent leurs budgets.

Regardez bien celles et ceux qui veulent, dans l'inquiétude générale, propager l'idée qu'une certaine identité nationale serait en danger. C'est un fantasme absolu, le même que sur le phénomène migratoire (j'aimerais rappeler qu'en 2017, 1 million de personnes sont entrées sur le territoire français; ils sont 46000 aujourd'hui). Et nous n'aurions pas la capacité de les accueillir? Je fais partie d'une association dans le Pays de la Loire [région française] qui fait en sorte que des familles locales accueillent des migrants. Cela permet entre autres de retrouver des métiers qui manquaient, et reformer l'équipe de football!

Le 104 à Paris est un lieu culturel unique, protégé et qui se renforce, dans le quartier le plus mixte et qui connaît le taux de chômage le plus élevé de la capitale. L'accès au «beau» change l'architecture d'un quartier. Le 104 accueille une maison des pratiques artistiques amateurs.

Ne faisons pas d'économie sur la culture, et à celles et ceux qui vous diront que la culture coûte cher, dites-leur que le prix de l'ignorance est beaucoup plus élevé.

VII - Seconde synthèse par Mme Nowicki

Nous avons, dans cette seconde partie du débat, entendu trois plaidoyers.

Aurélie Filippetti a plaidé en faveur du courage pour parler de l'identité culturelle et du lien qu'elle entretient avec la démocratie et la citoyenneté. Elle a insisté sur l'idée que l'identité culturelle européenne ne doit pas être une photo mais un film, dans lequel l'essentiel est de maintenir la dynamique.

Philippe Potentini a rappelé l'importance du droit pour défendre la culture et l'identité par le biais de la création et en s'appuyant sur plusieurs mesures qui résultent de la vitalité de l'art et de la vie artistique. Il a rappelé toutes les conventions et tout ce que l'Europe fait dans ce sens.

Christophe Girarda enfin défendu la culture au sens de la critique, celle qui donne la capacité de juger et d'aimer. Il a rejeté l'idée de la culture comme un vernis social. Il est essentiel de comprendre ce qu'artistes et créateurs veulent transmettre

VIII - Echanges avec les OING

Claude- Laurent GENTY- CITI

Je me réjouis de l'initiative de ce débat qui transcende ce qui a été fait depuis de nombreuses années et qui a de plus fait intervenir des acteurs extraordinaires. Une question complémentaire rassemble à monsens les peuples européens de nos Etats et régions. C'est celle des valeurs. Ce qui rassemble les européens ce sont les valeurs qui avaient été bafouées et la culture liée à ces valeurs.

Hugo CASTELLI -EN/RE

Mgr Rudelli: est-ce que à la confluence de la multipolarité et de la transversalité on trouve le métissage culturel, c'est-à-dire l'acceptation de l'altérité pour converger vers l'intégration culturelle? Va-t-on bien vers le renouvellement de l'identité culturelle européenne? Apprend-on toujours quelque chose du dialogue?

Noël ORSAT -CITI

(Animateur fondateur de la Via Charlemagne). J'ai une petite question-réflexion pour vous. Charlemagne était-il roi des belges, roi de France, empereur d'Allemagne ou père de l'Europe? Il est tout en même temps!

J'en profite pour signaler que la Via Charlemagne et la Route des impressionnistes sont les deux dernières routes certifiées par le Conseil de l'Europe comme itinéraires culturels.

Harry ROGGE -EUROGEO

Je souhaite tout d'abord partager avec vous une anecdote. J'ai rencontré l'année dernière une délégation d'OING venant de Chine, du Japon et de Corée du Sud qui m'ont affirmé envier l'Europe pour le processus de construction / reconstruction entamé à la fin de la Seconde Guerre mondiale, car l'Asie n'a pas connu de telle entreprise.

A présent, une question : comment pouvons-nous toucher les jeunes européens qui n'ont pas idée de ce qu'est le Conseil de l'Europe?

Jean-Philippe DURRENBERGER -EAICY

J'ai senti la fibre de l'éducation populaire dans le discours de Christophe Girard. Dans un contexte où prospère la marchandisation, les OING et les associations ont un rôle majeur à assumer dans ce sens. Les OING et les associations ont un rôle majeur à assumer dans ce sens.

Bernard SENELLE – OIEC

Je voudrais revenir sur l'idée que l'oubli est le propre des peuples forts. Le projet européen est axé sur la paix et la réconciliation et bien évidemment pas sur l'oubli. Au contraire, on doit faire mémoire pour ne pas oublier, pour ne plus jamais reproduire ce qu'il s'est passé, notamment la Shoah.

Roseline MOREAU - GERFEC

Je tiens d'abord à remercier tous les intervenants pour la qualité de leurs propos. Je souhaite en particulier revenir sur l'expression de Mme Filippetti: la conception de la culture comme «re-création» permanente. Nous sommes dans la Commission éducation et culture. Les deux mots sont associés. Quelles orientations allons-nous construire pour développer cette re-création permanente dès l'école? Comment connecter ce questionnement avec le groupe sur les Cités interculturelles?

Farouk ALLOUCHE –Eurodoc

Je reviens sur le commentaire fait par M. Mattéi sur le discours du président français, Emmanuel Macron, à la Sorbonne. Strasbourg, Fribourg et Bâle sont de bons exemples de ce qui peut être fait quand on parle d'universités européennes. Concernant l'enseignement supérieur, le nouveau programme Horizon Europe pour la recherche promet une ouverture sur le monde. Cette ouverture ne serait-elle pas un pilier pour la culture en général?

Jean-Claude GONON – AEDE

J'ai beaucoup de peine avec les identités nationales, que l'on confond trop souvent avec les appartenances. L'identité nationale est un concept. Peut-être que l'utilisation erronée que nous faisons de cette notion participe à véhiculer des discours populistes. Il en est de même pour l'immigration, nous reprenons dans le discours des gouvernements des catégories sémantiques qui sont celles de l'extrême-droite. Dans ce sens, je crois vraiment qu'il faut que l'on se désintoxique.

IX -Conclusions

Aurélié FILIPPETTI On ne peut pas évacuer la question de l'identité parce qu'elle nous gêne. Il y a des choses dont on peut être fier quand on est français par exemple. Pour ma part je me sens aussi italienne, lorraine et européenne pour diverses raisons. J'ai plusieurs identités et ce qui est important c'est qu'elles ne s'excluent pas et qu'au contraire elles s'enrichissent. Ce qui m'intéresse c'est au travers de la culture, des œuvres d'artistes japonais, brésiliens, africains, d'avoir accès à leur subjectivité propre mais aussi à une dimension universelle. Ce qui m'intéresse dans les œuvres littéraires c'est de découvrir un univers que je vais faire mien alors qu'il est né dans l'identité de quelqu'un d'autre, dans sa subjectivité profonde. La culture est un moyen de se sortir de cette impasse dans laquelle on est quand on parle d'identité.

Christophe GIRARD

La notion populaire est très importante. Pour qualifier les lieux culturels que nous ouvrons (une médiathèque ou le 104 par exemple) j'aime employer la notion de savant populaire. Populaire ne veut pas dire que l'on va ouvrir les vannes au marché. C'est pour cela que je lutte contre le ludique, le festif, qui ne doit pas tout remplacer. L'éducation artistique est quelque chose de très construit, de très important. Il faut absolument que la notion d'accès démocratique et populaire au plus grand nombre soit valorisée. Le sujet de l'éducation populaire est un sujet européen, qui est lié à nos valeurs européennes.

Mgr Paolo RUDELLI

Le métissage fait partie de l'identité, ce n'est pas fermé. Ricoeur parle d'identité narrative. Lorsque deux personnes se rencontrent, il y a quelque chose de complètement nouveau qui naît et qui est imprévisible. Toute rencontre est positive. Que faire pour s'adresser aux jeunes? On a parlé du programme Erasmus: il faudrait l'élargir au niveau des Etats membres du Conseil de l'Europe et aux Etats du Maghreb, de la convention culturelle dit même Philippe Potentini. Dans une rencontre tous les interlocuteurs s'enrichissent.

Jean-Baptiste MATTEI

La question des valeurs est effectivement essentielle et était présente dans de nombreuses interventions.

En ce qui concerne le lien entre les publics jeunes et le Conseil de l'Europe, je pense que les OING ont un rôle clé à jouer pour œuvrer en faveur du renouvellement des générations.

La communauté d'oubli n'est pas incompatible à mon sens avec la mémoire. Il faut franchir les étapes au fur et à mesure. Ce processus est parfois difficile. Je suis encore frappé de voir aujourd'hui des attaques de parlementaires serbes lors d'une visite d'un ministre croate au sein du Conseil de l'Europe.

Miroslav PAPA

La barrière de la langue est importante à prendre en considération.

Les valeurs du Conseil de l'Europe étaient en effet présentes dans chacune des présentations. Tous nous devons promouvoir le Conseil de l'Europe. Le plus important dans cette démarche est de promouvoir les valeurs du Conseil et pas nécessairement l'institution elle-même. A l'heure actuelle on entend parler du Conseil de l'Europe, et en particulier de la Cour européenne des droits de l'Homme, quand ces valeurs ont été bafouées. Ce sont donc bien sur les valeurs qu'il faut insister, et ce de façon positive (et pas seulement punitive).

Philippe POTENTINI

Le réseau des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe intègre une dimension éducative. Celle-ci promeut les échanges de (bonnes) pratiques et insiste sur l'articulation possible entre autorités locales et nationales. Le rôle de la société civile est également reconnu et fera l'objet d'une discussion début 2019.

Un ami a créé deux associations primées par Paris en 2015. La première, KIF KIF Vivre Ensemble permet de faire se rencontrer deux personnes, ne connaissant rien l'une de l'autre. Ensemble, elles partagent leurs passions, leur vie, leur culture. La seconde est Voisin Malin. Il s'agit d'un réseau d'habitants ayant la volonté de créer une dynamique dans leur quartier. Cet ami a été dans le même collège que les frères

Kouachi [terroristes de Charlie Hebdo en 2015 à Paris]. Ce genre d'initiatives c'est aussi un moyen de toucher la jeunesse.

La raison d'être du réseau des Cités interculturelles est de mettre en lumière les avantages de la diversité et des migrations.

Catherine LALUMIERE

Cette rencontre fut l'occasion de faire un tour d'horizon vaste au cours duquel nous avons beaucoup parlé du Conseil de l'Europe. Celui-ci n'est toutefois qu'un seul des partenaires impliqués dans la question de l'identité culturelle européenne. Le débat, très riche, a essentiellement porté sur l'importance de la culture dans la société et de la diversité culturelle. Nous avons gardé un esprit ouvert.

L'identité culturelle dans le contexte d'aujourd'hui est favorable à la diversité culturelle mais peut être source de conflits graves à l'intérieur de la famille européenne qui essaie tant bien que mal de s'unifier depuis 50 ans. On aurait pu parler des phénomènes identitaires en matière culturelle qui ont une dimension politique et engendrent des divisions assez préoccupantes, car ils ne sont pas synonymes d'hymne à la culture.

Sur la question de l'oubli, il faut bien garder à l'esprit que quand on s'intéresse à l'Europe et qu'on se préoccupe de l'avenir, le véritable oubli serait très dangereux. Le projet européen est né contre une situation née dans les guerres. Les jeunes générations sont tentées par l'oubli. Or si l'on oublie, la raison d'être profonde de l'Europe est incompréhensible et seule reste la motivation de constituer un grand marché économiquement rentable. C'est le risque aujourd'hui: beaucoup de personnes ne connaissent pas les origines de la construction européenne, ce qui s'est passé dans les années trente ou pendant les guerres. Cela pose la question de la place de l'histoire. Mais pour enseigner quoi?

En 1991, la Hongrie se libère de la tutelle soviétique et communiste. A l'époque de nombreux professeurs d'histoire ont rejoint les instances politiques et ont défendu des positions très nationalistes. La mémoire est très – trop – souvent instrumentalisée.

Nous avons énormément besoin de transmettre des connaissances historiques à nos jeunes. Toutefois il faut faire attention à ce que l'histoire ne soit pas synonyme de retour au nationalisme. On peut en parler, mais en se tournant vers l'avenir sans ressasser l'esprit de vengeance. Cela revient à éduquer et transmettre des connaissances qui permettent d'identifier dans le passé les raisons pour lesquelles on doit construire l'Europe. Je parle avec une certaine gravité car je pense que nous vivons une période très semblable à la période 89-90, celle de la chute du mur de Berlin. Elle est semblable par l'ampleur des conséquences des événements. La chute du mur a bousculé complètement l'Europe. La réunification de l'Europe domine la deuxième moitié du XXe siècle. Ce qui se joue maintenant c'est la décomposition du travail, nous devons promouvoir le Conseil de l'Europe. Le plus important dans cette démarche est de promouvoir les valeurs du Conseil et pas nécessairement l'institution elle-même. A l'heure actuelle on entend parler du Conseil de l'Europe, et en particulier de la Cour européenne des droits de l'Homme, quand ces valeurs ont été bafouées. Ce sont donc bien sur les valeurs qu'il faut insister, et ce de façon positive (et pas seulement punitive).

